



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 09 décembre 2021

n° 171-21 C

Objet : RS - Ouverture anticipée de crédits d'investissement - Année 2022

- date de convocation le 03 décembre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi neuf décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Christophe Pierretton

Eric Delhommeau

James Hallay - Josette Rémy

Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois -
Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier -
Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï -
Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Thierry Repentin - Alexandra Turnar
Corinne Charles - Franck Morat - Emilio Pla Diaz

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda

Dominique Pommat

Vincent Boulnois

Philippe Gamen

Sandra Ferrari

Max Joly

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Christophe Richel

Jocelyne Gougou

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 8

de Claudine Bonilla à Jimmy Bâabâa - de Sophie Bourgade à Pierre Brun - de Isabelle Dunod à Thierry Repentin - de Pierre Duperier à
Christophe Richel - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Claire Plateaux à Martin Noblecourt - de Farid Rezzak à Alain Caraco -
de Thierry Tournier à Christian Berthomier

- conseillers excusés : 14

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Martine Lambert - Luc Meunier -
Raphaële Mouric - Walter Sartori - Alain Saurel - Alain Thieffénat - Serge Tichkiewitch - Cécile Trahand - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 09 décembre 2021

délibération n° 171-21 C

objet **RS - Ouverture anticipée de crédits d'investissement - Année 2022**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, rappelle que les budgets primitifs 2022 de Grand Chambéry seront votés début avril 2022. Afin d'assurer une continuité de paiement dans les opérations d'investissement déjà actées, non gérées en autorisations de programme, et qui ne font pas l'objet de reports de crédits d'investissement N-1 du fait de l'absence d'engagements juridiques au 31 décembre 2021, il est nécessaire de procéder à une ouverture anticipée des crédits d'investissement pour tous les budgets de Grand Chambéry.

Cette ouverture s'applique pour le budget général, le budget eau potable et le budget assainissement. Il s'agit d'une autorisation d'engagement et non d'une obligation d'engagement.

Les autorisations sont données dans la limite de 25 % des crédits ouverts en 2021, c'est-à-dire les crédits cumulant les étapes budget primitif, budget supplémentaire et décisions modificatives.

Les autorisations sont donc les suivantes.

Budget général

La totalité des programmes d'investissement, niveau de vote sur ce budget, ne nécessite pas une ouverture anticipée de crédits. Seuls les programmes listés ci-dessous font l'objet d'une ouverture anticipée.

CODE PROGRAMME	Crédits ouverts 2021	Ouverture anticipée 2022 - 25% maximum
104006 - RD 1006	678 064,98	169 516,25
104010 - ADMINISTRATION GRAND CHAMBERY	92 453,42	23 113,36
104042 - TOURISME	335 674,93	83 918,73
104044 - ANRU - AMENAGEMENT BELLEVUE	1 117 624,00	279 406,00
104046 - DECHETS 21/26 - HORS VEHICULES	2 849 096,00	712 274,00
104047 - COMMUNICATION	8 000,00	2 000,00
204004 - CREATION REHAB.TERRAIN ET AIRE GDV	1 743 079,04	435 769,76
204007 - ENTRETIEN RENOUVELLEMENT MATERIEL DECA	523 837,27	130 959,32
204014 - MOYENS DES SSI	973 165,02	243 291,26
204015 - VIC- GROS RENT VOIRIE TVX NOUV	4 492 052,99	1 123 013,25
204016 - TRAVAUX EAUX PLUVIALES	1 943 819,19	485 954,80
204017 - POTEAUX INCENDIES	82 050,00	20 512,50
204018 - PRU 1 ET 2	156 428,00	39 107,00
204019 - MAT ET PETITS TVX VELOSTATION	169 869,59	42 467,40
204020 - AMENAGEMENTS CYCLABLES	1 366 542,62	341 635,66
204022 - ESPACES NAT ET AGRICULTURE	517 218,43	129 304,61
204023 - AMENAGEMENT PONCTUEL RESEAU TC	662 255,90	165 563,98
204025 - ACHAT GLOBALISE MATERIEL	177 187,54	44 296,89
204027 - RESERVE FONCIERE	245 000,00	61 250,00
204029 - TVX DE RESTRUCTURATION RESEAU	1 723 053,38	430 763,35
204030 - PLUI PLAN LOCAL URB INTERCO	283 822,50	70 955,63
204034 - ACTIONS PLAN CLIMAT	1 018 000,00	254 500,00
204043 - ECHANGEUR AUTOROUTIER AMNGT CO	364 739,64	91 184,91
204044 - FEUX TRICOLORES	378 938,80	94 734,70
204049 - GROS ENTRETIEN PATRIMOINE BATI	1 174 151,46	293 537,87
23 - AVANCES SUR MARCHES	500 000,00	125 000,00
AUTRES PROGRAMMES A AFFECTER	5 540 496,17	1 385 124,04
TOTAL DES OUVERTURES ANTICIPEES DE CREDITS	29 116 620,87	7 279 155,22

Budget eau potable

Chapitres	Crédits ouverts 2021	Ouverture anticipée 2022 – 25 % maximum
20	538 515,95	134 628,99
21	1 479 493,25	369 873,31
23	10 586 149,27	2 646 537,32
Total	12 604 158,47	3 151 039,62

Le budget de l'eau potable n'est pas voté par programme mais par chapitre comptable. Les ouvertures anticipées de crédits portent sur les crédits nécessaires à la réalisation des programmes de renouvellement des réseaux de distribution et de production d'eau potable.

Budget assainissement

Chapitres	Crédits ouverts 2021	Ouverture anticipée 2022 – 25 % maximum
20	456 019,29	114 004,82
21	998 047,92	249 511,98
23	9 335 359,53	2 333 839,88
Total	17 320 776,05	2 697 356,69

Le budget de l'assainissement n'est pas voté par programme mais par chapitre comptable. Les ouvertures anticipées de crédits portent sur les crédits nécessaires à la réalisation des programmes de renouvellement des réseaux de collecte et de traitement d'eau usée.

Budget transport

Compte tenu des reports de crédits prévisionnels de 2020 à 2021 et de l'intermédiation du budget général pour les crédits de travaux de réseaux de transport et d'aménagements cyclables (programmes 204019, 204020, 204023, 204029), il n'est pas nécessaire de procéder à une ouverture anticipée de crédits sur ce budget avant le vote du budget primitif.

Vu l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances du 1^{er} décembre 2021,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : autorise le président à engager, à liquider et à mandater les dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2022 dans la limite de 25 % des crédits ouverts en 2021 pour le budget général, le budget eau potable et le budget assainissement tels que précisés ci-dessus.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 171-21 C

Objet de l'acte : RS - Ouverture anticipée de crédits d'investissement - Année 2022

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 2 - Budget primitif 4 - Ouverture de crédits par anticipation

Date de l'acte : 17 décembre 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211217-lmc1H26328H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H26328H1

Date de transmission en Préfecture : 17 décembre 2021

Date de réception en Préfecture : 17 décembre 2021

Période d'affichage : du au